



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte



13013019

BRUXELLES

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/01/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0472.611.912

Dénomination

(en entier) : **Belepal**

(en abrégé) :

Forme juridique : association sans but lucratif

Siège : Allée Hof-ter-Vleest, 5, boîte 1, 1070 Anderlecht

Objet de l'acte : **Conseil d'administration**

Assemblée générale et Conseil d'administration du 29 novembre 2012.

L'Assemblée générale a élu les personnes suivantes comme administrateur de l'a.s.b.l. Belepal:

- M. Jos De Wael, demeurant à 2860 Sint-Katelijne-Waver, Heidestraat 1;
- M. Bernard François, demeurant à 6760 Signeulx (Virton), Rue du Corbé, 4;
- M. Stéphane Lamy, demeurant à 6740 Fratin, Rue des Alouettes, 32;
- M. Ferdinand Verveckken, demeurant à 2460 Kasterlee, Snekenshof 20.

Le Conseil d'administration nouvellement élu a désigné M. Ferdinand Verveckken comme président et MM. Jos De Wael et Bernard François comme vice-présidents.

(signé)

Le président,

Ferdinand Verveckken

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature